



L'Onisep

Établissement public, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions dépend du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il a pour mission d'informer sur les formations, les métiers et les secteurs professionnels via ses publications, ses productions numériques et ses services.

Le web de l'Onisep Occitanie

Site de Montpellier :

[Portail Onisep](#)

[Lycéens](#)

[L'avenir s' imagine !](#)

[100 métiers](#)



TOUTES LES INFORMATIONS POUR L'ORIENTATION après la 2^{de} générale et technologique

Le choix de la filière et la spécialisation progressive commencent dès la classe de 1^{re} et déterminent en partie la poursuite des études. Pour aider les lycéens de 2^{de} à faire leur choix, l'Onisep propose le guide national *Après la 2^{de} générale et technologique, rentrée 2018*. Un document académique avec des informations spécifiques à l'académie de Montpellier complète ce guide. Ils sont disponibles en téléchargement gratuit sur www.onisep.fr/montpellier et sur www.orientation-lyceens.fr

UNE DÉCISION IMPORTANTE

Après l'étape du collège, celle du lycée correspond à un tremplin vers les études supérieures. Il s'agit pour les élèves de 2^{de} d'opter pour une spécialisation en 1^{re} dans le domaine qui les intéresse. La voie générale prépare principalement à la poursuite d'études supérieures longues, 3 séries peuvent être distinguées : ES, L et S. Le baccalauréat technologique prépare davantage à la poursuite d'études supérieures courtes et propose 8 séries* : STMG, STI2D, STL, ST2S, STD2A, STAV, STHR, et TMD.

DES INFORMATIONS POUR ÉCLAIRER TOUS LES POSSIBLES

Le guide national permet de bien choisir son bac et d'envisager les études supérieures. Il contient notamment la description détaillée de chaque série de bac, des informations sur les épreuves de 1^{re} et de T^{le}, ainsi que la liste des lieux et interlocuteurs privilégiés pour s'informer. Les éléments de la réforme du baccalauréat 2021 sont pris en compte dans ce document.

Le document académique recense les diplômes préparés et les enseignements de spécialité qui débutent en classe de 1^{re} dans chaque établissement de l'académie. Pour chacun d'eux, sont également référencées les langues vivantes et les sections particulières proposées (européennes, binationales, internationales, orientales, sportives).

LA PROCÉDURE D'AFFECTATION

Dans l'académie de Montpellier, les candidats à l'entrée en 1^{re} générale et technologique, dans un établissement public de l'Éducation nationale et dans un établissement public ou privé sous contrat de l'enseignement agricole, sont tenus à une procédure d'affectation et doivent renseigner une fiche de candidature via la procédure Affelnet d'affectation en lycée. Une seule fiche de candidature par candidat est à renseigner avant le 15 juin 2018 (date limite de saisie des vœux).

Contact presse : Barbara Mourier -
Onisep Occitanie site de Montpellier
Tél. 04 99 63 67 87 bmourier@onisep.fr

*Glossaire des séries de bac technologiques :

STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)

STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

STL (sciences et technologies de laboratoire)

ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)

STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)

STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)

STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

TMD (Techniques de la musique et de la danse).